

Informations de base	
2009/0013(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Antigua-et-Barbuda: exemption de visa pour séjours de courte durée Voir aussi 2017/0171(NLE) Subject 6.40.06 Relations avec les pays ACP, conventions et généralités 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas Zone géographique Antigua et Barbude	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	Commission au fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e)
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	DEVE Développement		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e)
	DEVE Développement		
	Formation du Conseil		Réunions
	Justice et affaires intérieures(JAI)		2936
Conseil de l'Union européenne	Justice et affaires intérieures(JAI)		2979
			Date
		2009-04-06	
		2009-11-30	

Commission européenne		
	DG de la Commission	Commissaire
	Justice et consommateurs	BARROT Jacques